

La stratégie vaccinale, arrêtée par le

déterminer les personnes prioritaires

ministre chargé de la Santé, vise à

La stratégie vaccinale

à la vaccination, en fonction des enjeux de santé publique et de l'arrivée progressive des doses de vaccins. La stratégie vaccinale mise en place doit nous permettre de remplir trois objectifs de santé publique :

Faire baisser la mortalité et les formes graves de la maladie Protéger les soignants et le système de

soins Garantir la sécurité des vaccins et de la vaccination Elle repose sur trois principes :

- Haute sécurité La vaccination accessible à toutes

du 27 novembre 2020 et du 2 février 2021,

Suivant les recommandations vaccinales

les personnes de 5 ans et plus

émises par la Haute autorité de santé dans ses avis

- Non obligatoire

- Gratuité

une priorisation des publics éligibles avait été mise en place au début de la

campagne de vaccination. L'âge de la personne est le facteur de

risque de développer une forme grave

de Covid-19 le plus important, la Haute Autorité de santé recommandait donc de prioriser les populations cibles vaccinales en fonction de différentes classes d'âge et selon les facteurs d'exposition au virus (ex : vie en collectivité, professionnels du secteur de la santé...). Par ailleurs, à tranche d'âge égale, les personnes souffrant de comorbidités

associées à un risque de développer une

forme grave de Covid-19 devaient être

vaccinées en premier. Depuis le 15 juin 2021, la vaccination est accessible à tous, dès 12 ans, et depuis le 22 décembre 2021, la vaccination est possible pour tous les enfants âgés de 5 à 11 ans, à l'exception de ceux présentant des contre-indications (voir liste plus bas). Par ailleurs: - La vaccination est recommandée dès le 1er trimestre de grossesse pour les

forme grave de Covid-19. - La vaccination n'est pas recommandée pour les adolescents ayant développé un syndrome inflammatoire multi-systémique pédiatrique (PIMS) à la suite d'une infection au Covid-19 (avis du 11 juin 2021 du Conseil d'orientation de la stratégie vaccinale).

campagne de rappel a été mise en place

pour stimuler le système immunitaire des

ensuite été étendue à toute la population

Depuis le 1er septembre 2021 une

plus vulnérables. Ciblant d'abord les

personnes les plus vulnérables, elle a

de 18 ans et plus, puis à la population

- La vaccination est recommandée pour l

es personnes souffrant de comorbidités

associées à un risque de développer une

femmes enceintes.

des 12-17 ans. Il convient d'attendre un délai de 3 mois (6 mois pour les 12-17 ans) entre la dernière dose reçue, complétant le schéma vaccinal initial, et cette dose de rappel. Ce délai est réduit à 4 semaines pour les personnes ayant reçu une dose de vaccin Janssen. Les rappels vaccinaux sont effectués

uniquement avec des vaccins à ARNm

(Pfizer-BioNTech ou Moderna). Ces deux

vaccins peuvent être utilisés quel que soit

le vaccin utilisé dans le cadre du premier

Pfizer-BioNTech est recommandé pour les

Les particuliers concernés

schéma vaccinal, mais le vaccin

personnes de moins de 30 ans.

Le rappel:

(Bg)

Je suis enceinte (dès le 1er trimestre de grossesse)

Quelle que soit ma situation

Quelle que soit ma

60 à 79

ans inclus

80 ans

et plus

18 à 29 ans

30 à 54 ans

• En cas d'infection après la vaccination initiale : » Pour l'ensemble des personnes de 12 ans et plus :

Je suis à risque de forme grave de Covid-19

POUR QUI ET QUAND?

a<u>ccin</u>

1ère dose de rappel 12 à 17 ans Je suis immunodéprimé Je suis enceinte (dès le 1^{er} trimestre de grossesse) J'ai reçu ma dernière injection il y a plus de 3 mois Je vis/suis en contact régulier avec une personne vulnérable/ immunodéprimée ou je suis salarié du secteur de la santé/du médico-social 18 à 59 ans inclus Je suis immunodéprimé

Le rappel vaccinal se fait avec un vaccin à ARNm (Pfizer-BioNTech ou Moderna), quel que soit le ou les vaccin(s) utilisé(s) précédemment.
Pour les personnes de moins de 30 ans, le vaccin Pfizer-BioNTech est recommandé.

- Infection entre le 1^{er} rappel et la date prévue du 2^e rappel : le 2^e rappel est recommandé dès 3 mois après l'infection. Pour les personnes éligibles à 6 mois, un délai minimal de 6 mois entre les 2 doses de rappel doit être respecté. La vaccination est possible auprès de nombreux professionnels de santé (pharmaciens, médecins, infirmiers...), mais aussi en centres de vaccination, à domicile ou encore sur le lieu de soin des personnes. Pour trouver le lieu de vaccination le plus proche, rendez-vous sur

Pour les personnes souhaitant sortir du territoire national, le rappel vaccinal peut être exigé pour avoir un certificat de vaccination valide (il convient de se renseigner auprès du pays de destination).

N'HÉSITEZ PAS À VOUS RAPPROCHER DE VOTRE PROFESSIONNEL DE SANTÉ QUI VOUS CONSEILLERA SELON VOTRE SITUATION

our connaître la liste des situations particulières et toutes les modalités de vaccination, rendez-vous sur : www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19

Les résidents d'EHPAD et d'USLD, quel que soit leur âge, sont éligibles au 2° rappel dès 3 mois après le 1° rappel

- Infection moins de 3 mois après la dernière injection : le premier rappel doit être fait dès 3 mois après l'infection - Infection <u>plus de</u> 3 mois après la dernière injection : il n'est pas nécessaire de recevoir le premier rappel.

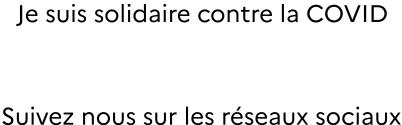
La dose de rappel : pour qui et où ? accin La vaccination **QUEL VACCIN SELON MA SITUATION?** (8g) 0 à Mon enfant ne peut pas se faire vaccine 4 ans 5 à 11 ans INCLUS 12 à 17 ans

ET PLUS La vaccination est possible en centres de vaccination et auprès de nombreux professionnels de santé : pharmaciens, méde (généralistes ou spécialistes), médecins du travail, infirmiers, sages-femmes, chirurgiens-dentistes. Elle est également possible en laboratoire de biologie médicale, à domicile ou encore peut être organisée sur le lieu de soin des mersonnes. Les personnes ayant déjà eu le Covid-19 ne reçoivent qu'une seule injection dans le cadre de leur schéma de primo-vaccination, sur ase d'un justificatif (test PCR ou antigénique positif de plus de 2 mois) ou à la suite d'un test rapide d'orientation diagnostique La vaccination des femmes enceintes est recommandée dès le premier trimestre. · Les autorités scientifiques recommandent le recours à un vaccin à ARNm (Pfizer-BioNTech ou Moderna) en priorité lorsque c'est Pour connaître la liste des situations particulières et toutes les modalités de vaccination, rendez-vous sur : www.solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19

. RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Egalité Fratemité

Qu'est-ce que la vaccination?

La stratégie vaccinale







Mentions légales Données personnelles et sécurité

Gestion des cookies

© Gouvernement 2022







Trouvez un rendez-vous dans un centre de vaccination

Rechercher

Actualité



gardons le réflexe des gestes barrières Publié 21/09/2022

L'Assurance maladie, le ministère de la

Santé et de la Prévention et Santé publique France lancent une campagne pour rappeler l'importance des gestes barrières. En savoir plus



Publié 28/06/2022 Lors d'un point de situation sur

l'épidémie, la Première ministre Élisabeth Borne a recommandé de

porter le masque dans les lieux clos et de promiscuité. En savoir plus



n'est plus obligatoire dans le métro,

le bus ou encore le train, depuis

le 16 mai 2022. En savoir plus **Ensemble contre la Covid-19**

Tousser ou éternuer dans

Respecter une distance d'au

moins deux mètres avec les

partout où cela est obligatoire Éviter de se toucher le Aérer les pièces 10 minutes, Saluer sans serrer la main et trois fois par jour arrêter les embrassades visage

autres

mouchoir



5

Se laver régulièrement les

solution hydro-alcoolique

Porter un masque quand la

pas être respectée et

distance d'un mètre ne peut

Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)





Se moucher dans un

Limiter au maximum ses

puis le jeter

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fratemité

Qu'est-ce que la vaccination?

La stratégie vaccinale Ie suis solidaire contre la COVID

Suivez nous sur les réseaux sociaux







Mentions légales Données personnelles et sécurité Gestion des cookies







Qu'est-ce que la vaccination?

Qu'est-ce que la vaccination?

La vaccination est un moyen simple, sûr et efficace de vous protéger des maladies dangereuses, avant d'être en contact avec ces affections. Elle utilise les défenses naturelles de l'organisme pour créer une résistance à des infections spécifiques et renforcer le système immunitaire.

Les vaccins stimulent le système immunitaire pour créer des anticorps, de la même manière que s'il était exposé à la maladie. Mais comme les vaccins ne renferment que des formes tuées ou atténuées des germes, virus ou bactéries.

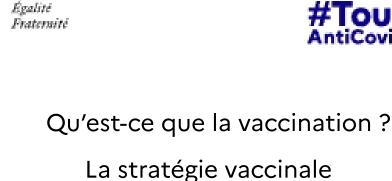
Qu'est-ce que la vaccination ?

Qu'est-ce que la vaccination ?

Qu'est-ce que la vaccination?

Qu'est-ce que la vaccination ?

Qu'est-ce que la vaccination ?



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté



Je suis solidaire contre la COVID

Suivez nous sur les réseaux sociaux







Mentions légales

Données personnelles et sécurité

Gestion des cookies

© Gouvernement 2022



Ipsum.

Smith

Prénom *

Courriel *





Je suis solidaire contre la COVID

Lorem Ipsum is simply dummy text of the printing and typesetting industry. Lorem Ipsum has been the industry's standard dummy text ever since the 1500s, when an unknown printer took a galley of type and scrambled it to make a type specimen book.

but also the leap into electronic typesetting, remaining essentially unchanged. It was popularised in the 1960s with the release of Letraset sheets containing Lorem Ipsum passages, and more recently with desktop publishing software like Aldus PageMaker including versions of Lorem

It has survived not only five centuries,

Les champs suivis d'un astérisque *

sont obligatoires

Formulaire à compléter

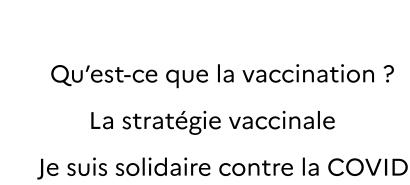
Nom *		

Teddy

teddy.smith@mail.fr

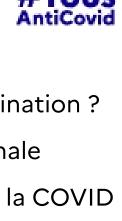
Numéro de sécurité social *

Soumettre



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Egalité Fraternité



Suivez nous sur les réseaux sociaux







Mentions légales Données personnelles et sécurité Gestion des cookies